

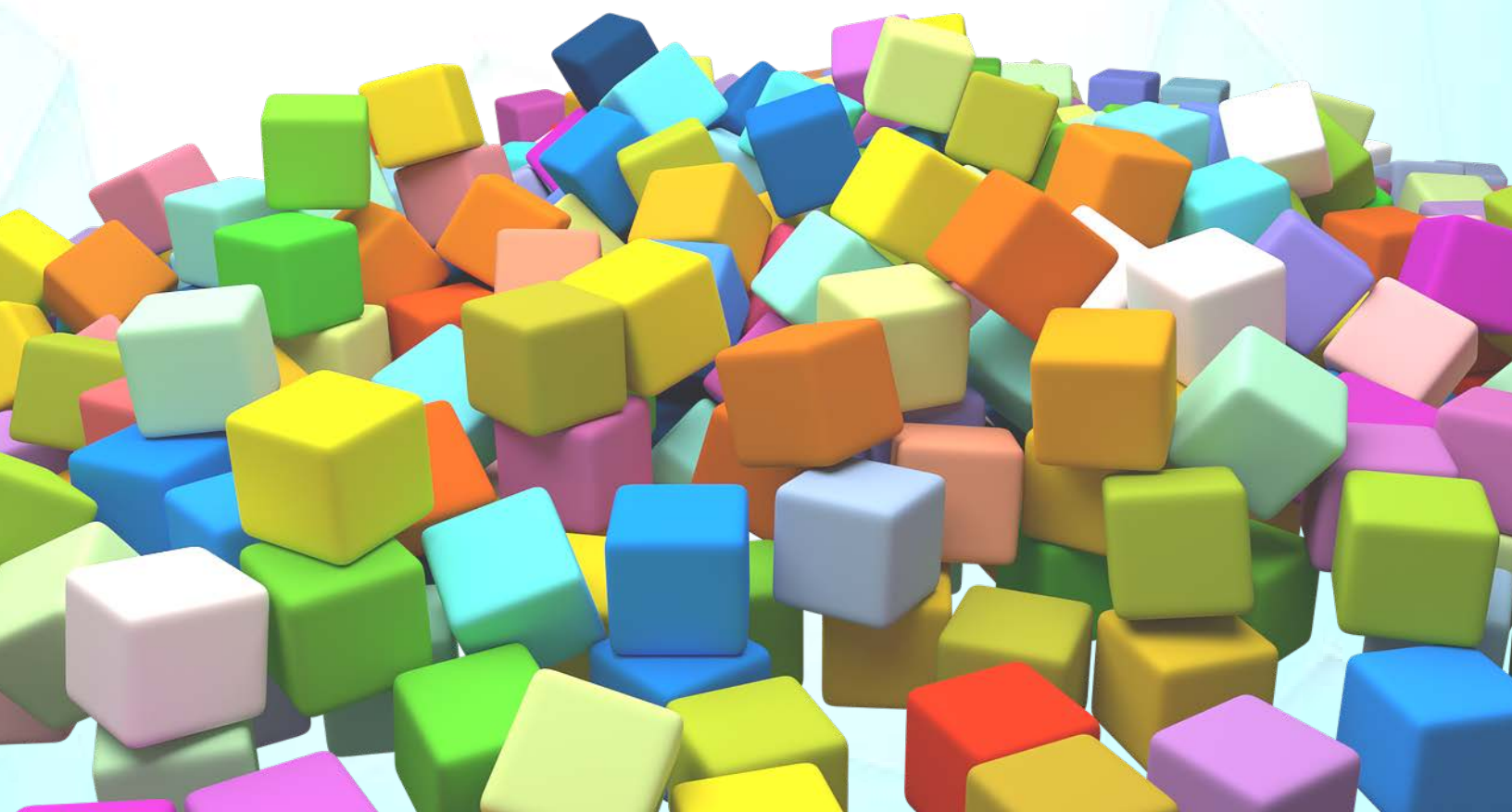
LOCALISER

la défavorisation

Mieux connaître son milieu

Indice de défavorisation matérielle et sociale de 2016

TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE - MRC DE MONTCALM



Josée Payette et Patrick Bellehumeur
Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Novembre 2018

Québec 

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Extraction des données et conception des figures et des cartes

Josée Payette

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Carolle Gariépy

Pour toute information supplémentaire relative à ce document, veuillez communiquer avec :

Patrick Bellehumeur au 450 759-6660 ou sans frais le 1 855 759-6660, poste 4324 ou patrick.bellehumeur@ssss.gouv.qc.ca.

La version électronique de ce document est disponible sur notre site Web au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Pauvreté et défavorisation*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Localiser la défavorisation. Mieux connaître son milieu. Indice de défavorisation matérielle et sociale de 2016. Territoire de référence - MRC de Montcalm, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2018, 24 pages.*

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2018

ISBN : 978-2-550-82846-4 (en ligne)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
NOTES MÉTHODOLOGIQUES	4
▪ La notion de défavorisation.....	4
▪ L'indice de défavorisation	5
▪ La dimension matérielle.....	5
▪ La dimension sociale	5
▪ Le territoire de référence	6
▪ La répartition de la population selon l'indice de défavorisation	7
▪ Les aires de diffusion exclues	7
LA DÉFAVORISATION DANS LA MRC DE MONTCALM EN 2016	8
▪ Dimension matérielle	8
▪ Dimension sociale.....	8
▪ Dimensions matérielle et sociale combinées.....	8
CONCLUSION	12
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	12
LOCALISER LA DÉFAVORISATION	
▪ MRC de Montcalm	15
▪ Saint-Calixte	18
▪ Saint-Lin–Laurentides	21

INTRODUCTION

La santé publique a pour responsabilité de promouvoir et d'améliorer la santé et le bien-être de la population. Cela implique une bonne connaissance des déterminants de la santé afin de bien prioriser les interventions et les actions requises, notamment celles qui concernent les populations vulnérables. Les conditions socioéconomiques figurent au premier plan des déterminants de la santé. À cet égard, l'indice de défavorisation matérielle et sociale constitue un outil fort utile. Le Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique de Lanaudière profite d'une mise à jour de cet indice pour produire une série de publications traitant de la défavorisation dans Lanaudière et pour chacune de ses six municipalités régionales de comté (MRC). Ce document rend compte de la distribution de la population du territoire de la MRC de Montcalm selon la défavorisation. Il délimite aussi les milieux de vie en fonction de leurs conditions matérielles et sociales.

Ce fascicule s'adresse d'abord aux décideurs et aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux de Lanaudière, ainsi qu'aux partenaires de l'intersectoriel qui œuvrent ou qui souhaitent agir auprès des populations les moins favorisées aux plans social et économique. Il sert à appuyer la réflexion quant à l'identification des priorités lanaudoises en matière de lutte à la pauvreté, à l'exclusion sociale et aux inégalités sociales de santé (ISS). Il pourrait aussi être utile au personnel de toutes autres organisations lanaudoises désireuses de mieux connaître la population qu'elles desservent.

Un outil utile à la planification et à l'organisation de services

L'indice de défavorisation contribue, entre autres, à documenter des problèmes de santé ou sociaux comme les suicides, les grossesses à l'adolescence et les cas d'abus et de négligence envers les jeunes. Il rend possible la mesure des taux d'utilisation de services du réseau de la santé (hospitalisations, chirurgies d'un jour, hébergement en institution, etc.) en fonction du statut socioéconomique (Pampalon et Raymond, 2003). L'indice peut aussi être utilisé pour les travaux d'allocation des ressources et pour mesurer le taux de pénétration des services auprès des populations les plus démunies, tout en contribuant à mieux cibler les interventions et l'offre de service du réseau de la santé.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES¹

La notion de défavorisation

La défavorisation fait référence à un état de désavantage relatif d'individus, de familles ou de groupes de personnes par rapport à l'ensemble auquel ils appartiennent. Des personnes sont considérées défavorisées si, pour une ou plusieurs caractéristiques socioéconomiques, elles se situent sous le niveau atteint par la majorité de la population ou sous un seuil jugé acceptable par la société (Pampalon et Raymond, 2000).

¹ Cette section reprend des éléments du chapitre méthodologique des documents traitant de l'indice de défavorisation de 2006 et de 2011 diffusés par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique de Lanaudière (Guillemette, Simoneau et Payette, 2010; Guillemette, Payette et Bellehumeur, 2016).

L'indice de défavorisation

L'indice de défavorisation² est une mesure territoriale qui permet de différencier des populations selon le degré relatif de privation matérielle et sociale. Il qualifie le milieu socioéconomique dans lequel vit un ensemble de personnes. L'indice caractérise collectivement les individus d'une même communauté, même s'ils n'ont pas tous des caractéristiques socioéconomiques identiques. L'indice de défavorisation est construit à partir des plus petits territoires pour lesquels des données sont disponibles, soit les aires de diffusion. Ces dernières regroupent généralement de 400 à 700 personnes ayant des caractéristiques socioéconomiques relativement homogènes, à l'intérieur d'un ou de plusieurs pâtés de maisons.

Il importe de retenir que l'indice de défavorisation rend compte de la privation ou de la richesse matérielle et sociale relative des personnes résidant dans chacune des aires de diffusion d'un territoire de référence. Il ne faut pas considérer cet indice au même titre que le seuil de faible revenu ou la mesure du faible revenu après impôt. Ces derniers indicateurs mesurent la part de la population qui subvient plus difficilement à ses besoins essentiels (nourriture, logement, habillement, etc.), ce que ne fait pas l'indice de défavorisation.

La dimension matérielle

La dimension³ matérielle de l'indice de défavorisation réfère au concept de pauvreté et à la privation monétaire nécessaire à l'acquisition des biens et des commodités de la vie courante. Elle est formée de trois indicateurs issus du questionnaire du recensement canadien de 2016 :

- la proportion de personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires;
- le revenu moyen après impôt des personnes de 15 ans et plus;
- la proportion de personnes de 15 ans et plus occupant un emploi.

La dimension sociale

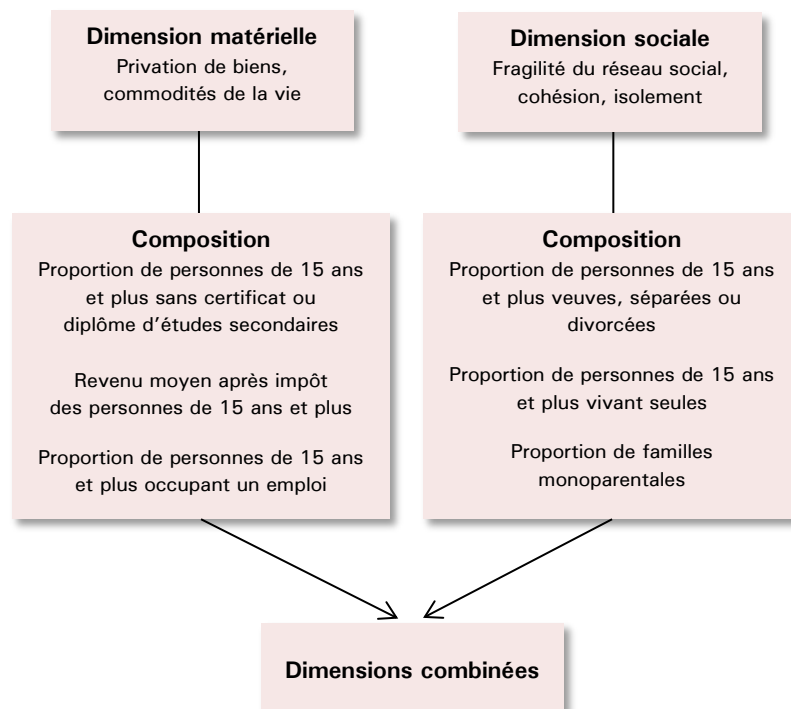
La dimension sociale renvoie à la fragilité des relations entre individus au sein de leur famille et dans leur communauté. Elle traduit, en partie, « certaines caractéristiques de l'organisation sociale telles que l'isolement ou la cohésion sociale, l'individualisme ou la coopération, l'entraide, la confiance envers les personnes, etc. » (Pampalon et Raymond, 2000, p. 114). Elle repose sur trois indicateurs construits avec les données issues du questionnaire du recensement canadien de 2016 :

- la proportion de personnes de 15 ans et plus veuves, séparées ou divorcées;
- la proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules;
- la proportion de familles monoparentales.

Les deux dimensions de l'indice peuvent être combinées afin de fournir un portrait global de la défavorisation matérielle et sociale d'un territoire.

² L'expression « indice de défavorisation » est utilisée afin d'alléger la lecture. Elle désigne l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

³ Des chercheurs emploient aussi le terme « composantes » pour désigner les dimensions de l'indice de défavorisation.



Le territoire de référence

Le territoire de référence⁴ correspond à l'unité géographique pour laquelle les conditions de défavorisation des aires de diffusion sont comparées. Le choix du territoire de référence est un élément important à considérer en fonction de la perspective d'analyse ou des besoins. Il peut s'agir du Canada, du Québec, d'une région sociosanitaire, d'un réseau local de services, d'un centre local de services communautaires (CLSC) ou d'une MRC.

Ce fascicule retient la MRC de Montcalm comme territoire de référence. Dans ce contexte, les conditions de défavorisation n'ont de sens que pour l'ensemble de la MRC de Montcalm et les aires de diffusion qui s'y rapportent.

Comment choisir le territoire de référence?

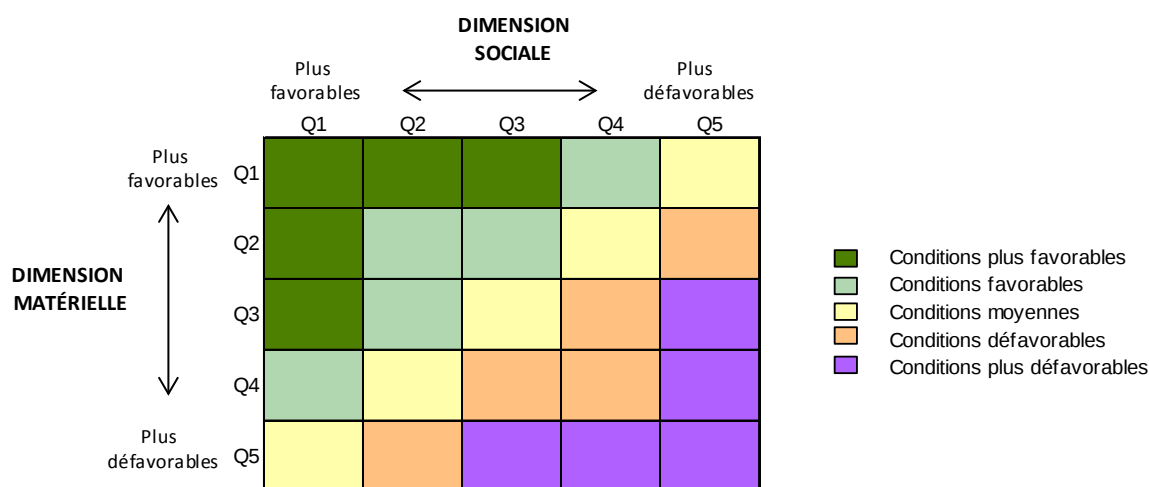
Le choix du territoire de référence est effectué en fonction des objectifs et des besoins des utilisateurs. Ainsi, un organisme d'aide alimentaire dont l'offre de service couvre l'ensemble de la région Lanaudière devrait privilégier Lanaudière à titre de territoire de référence. Cela lui permettra de mieux identifier les milieux de vie où les conditions matérielles sont défavorables. Par contre, une organisation ou un établissement, dont les activités se concentrent sur le territoire d'une MRC et qui désire mesurer le taux de pénétration de ses services en fonction du statut socioéconomique de sa clientèle, devrait privilégier son territoire de desserte plutôt que la région de Lanaudière comme territoire de référence.

⁴ Plusieurs études québécoises utilisent aussi l'expression « calibrage territorial » pour désigner le territoire de référence.

La répartition de la population selon l'indice de défavorisation

Toutes les aires de diffusion sont classées de la plus favorisée à la plus défavorisée pour chacune des deux dimensions de l'indice⁵. Elles sont ensuite regroupées en cinq catégories appelées quintiles⁶. Donc, peu importe le territoire de référence considéré, les aires de diffusion plus favorisées, soit celles du 1^{er} quintile (Q1), représentent autour de 20 % de la population totale de ce même territoire. À l'autre extrémité de l'échelle, les aires de diffusion plus défavorisées (le 5^e quintile ou Q5) englobent également 20 % de la population totale. Il est possible de combiner les deux dimensions de l'indice pour identifier les aires de diffusion ayant, selon le cas, des conditions matérielles et sociales plus favorables ou plus défavorables. La matrice suivante illustre le mode de combinaison et de regroupement des quintiles en cinq gradients de la défavorisation matérielle et sociale (conditions plus favorables à plus défavorables).

Matrice des dimensions matérielle et sociale combinées de l'indice de défavorisation de 2016



Source : Hamel et Gamache, 2015.

Les aires de diffusion exclues

Ce ne sont pas toutes les aires de diffusion de la MRC de Montcalm pour lesquelles une valeur à l'indice de défavorisation a été établie. Sont exclues les 2 aires de diffusion comptant une proportion jugée importante de personnes vivant dans un ménage collectif⁷ (15 % ou plus) ou n'ayant pas d'informations démographiques ou socioéconomiques. Cela représente 1 183 individus, soit 2,2 % des 52 596 résidents dénombrés en 2016. Conséquemment, l'indice de défavorisation a été calculé pour 72 des 74 aires de diffusion de la MRC.

⁵ Les personnes désireuses d'avoir plus de détails quant à la façon dont les notes factorielles ont été attribuées à chacune des aires de diffusion sont invitées à consulter le document méthodologique produit par l'INSPQ et cité en bibliographie (Hamel et Gamache, 2018).

⁶ Aux fins de ce document, il a été décidé de regrouper les aires de diffusion en quintiles. Il faut cependant noter qu'il est aussi possible de les regrouper en quartiles.

⁷ Un ménage collectif est, entre autres, une maison de chambres, un hôtel ou un motel, un établissement de santé, une caserne militaire, une prison, une communauté religieuse ou un centre d'accueil.

LA DÉFAVORISATION DANS LA MRC DE MONTCALM EN 2016

La répartition de la population selon l'indice de défavorisation en fonction de l'une ou l'autre de ses dimensions est très inégale entre les dix municipalités de la MRC de Montcalm. Trois municipalités englobent la totalité des résidents de la MRC vivant dans des environnements plus défavorisés au plan matériel et six autres vivant dans des environnements plus défavorisés au plan social.

Dimension matérielle

Les municipalités de Saint-Calixte (69 %), Saint-Lin–Laurentides (21 %) et Sainte-Julienne (21 %) comptent une part non négligeable de leur population vivant dans des environnements avec des conditions matérielles plus défavorables (5^e quintile). Elles regroupent la totalité des 10 587 résidents de la MRC ainsi caractérisés. Saint-Lin–Laurentides compte un nombre élevé d'individus habitant dans des milieux plus défavorables matériellement (N = 4 314), même s'ils représentent une part modeste de sa population totale (21 %). Sept des dix localités de la MRC de Montcalm n'ont personne occupant des environnements plus défavorables selon la dimension matérielle. Huit municipalités de la MRC ont des citoyens qui demeurent dans un environnement profitant d'une situation matérielle plus favorable (1^{er} quintile). Parmi elles, Sainte-Marie-Salomé (100 %) Saint-Liguori (78 %) et Saint-Esprit (76 %) se démarquent avec plus des trois quarts de leur population ainsi qualifiée.

Dimension sociale

Six municipalités de la MRC de Montcalm ont des résidents vivant dans des milieux dotés de conditions sociales plus défavorables. Parmi elles, Saint-Esprit (55 %) et Saint-Calixte (36 %) ont une forte proportion de leur population dans cette situation. À l'opposé, Saint-Roch-Ouest (100 %) et Saint-Roch-de-l'Achigan (49 %) ont de forts pourcentages de résidents dont les milieux de vie bénéficient de conditions sociales plus favorables.

Dimensions matérielle et sociale combinées

La combinaison des dimensions matérielle et sociale de l'indice de défavorisation permet d'identifier quatre municipalités avec une part importante de leur population vivant dans un environnement doté de conditions plus défavorables. Il s'agit de Saint-Calixte (68 %), Sainte-Julienne (33 %), Saint-Lin–Laurentides (19 %) et Saint-Roch-de-l'Achigan (11 %). À l'autre extrême de l'échelle de défavorisation matérielle et sociale se retrouvent les localités de Sainte-Marie-Salomé (100 %), Saint-Roch-Ouest (100 %), Saint-Liguori (71 %) et Saint-Roch-de-l'Achigan (50 %) avec une proportion élevée de leurs citoyens demeurant dans des entourages avec des conditions plus favorables.

Répartition de la population selon la dimension, la MRC et le quintile de défavorisation, territoire de référence MRC de Montcalm, 2016 (N et %)

Conditions plus favorables ← → Conditions plus défavorables										Population considérée	Aires de diffusion retenues	
Dimension matérielle	1 ^{er} quintile		2 ^e quintile		3 ^e quintile		4 ^e quintile		5 ^e quintile			
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	N
Sainte-Marie-Salomé	1 209	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 209	2
Saint-Jacques	1 088	32,3	1 212	36,0	466	13,8	599	17,8	0	0,0	3 365	6
Saint-Alexis	611	46,7	0	0,0	697	53,3	0	0,0	0	0,0	1 308	2
Saint-Esprit	1 493	75,9	474	24,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 967	4
Saint-Roch-de-l'Achigan	2 503	48,6	1 252	24,3	0	0,0	1 392	27,0	0	0,0	5 147	8
Saint-Roch-Ouest	0	0,0	266	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	266	1
Saint-Lin-Laurentides	670	3,3	3 502	17,3	7 682	38,0	4 041	20,0	4 314	21,3	20 209	21
Saint-Calixte	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 869	30,9	4 177	69,1	6 046	10
Sainte-Julienne	693	7,0	2 270	22,8	2 563	25,8	2 331	23,4	2 096	21,1	9 953	14
Saint-Liguori	1 512	77,8	431	22,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 943	4
MRC Montcalm	9 779	19,0	9 407	18,3	11 408	22,2	10 232	19,9	10 587	20,6	51 413	72

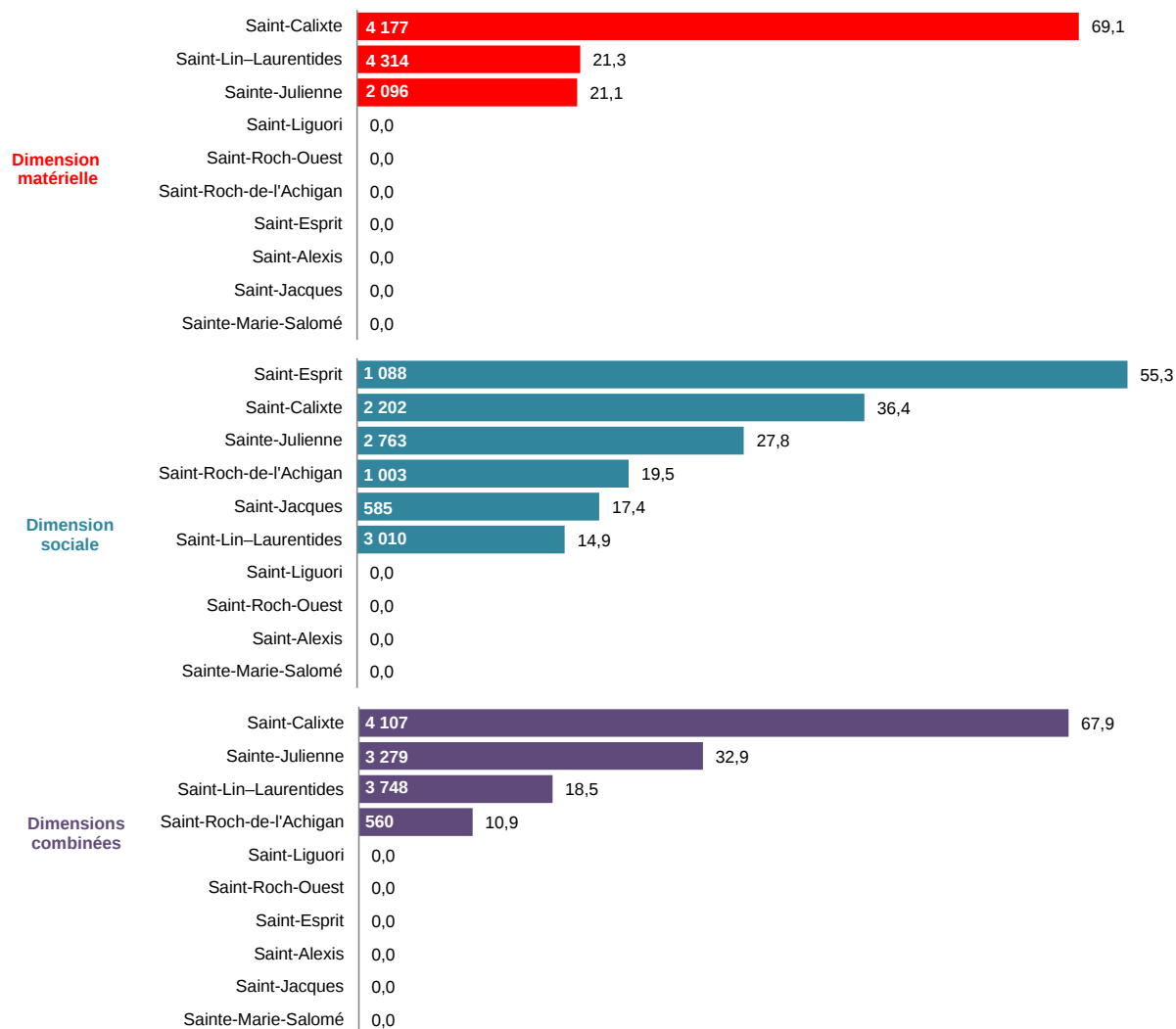
Conditions plus favorables ←											
---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Dimensions combinées	Conditions plus favorables		Conditions favorables		Conditions moyennes		Conditions défavorables		Conditions plus défavorables		Population considérée	Aires de diffusion retenues
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%		
Sainte-Marie-Salomé	1 209	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 209	2
Saint-Jacques	487	14,5	1 228	36,5	1 051	31,2	599	17,8	0	0,0	3 365	6
Saint-Alexis	611	46,7	0	0,0	697	53,3	0	0,0	0	0,0	1 308	2
Saint-Esprit	0	0,0	879	44,7	1 088	55,3	0	0,0	0	0,0	1 967	4
Saint-Roch-de-l'Achigan	2 550	49,5	832	16,2	1 205	23,4	0	0,0	560	10,9	5 147	8
Saint-Roch-Ouest	266	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	266	1
Saint-Lin-Laurentides	2 673	13,2	4 715	23,3	4 082	20,2	4 991	24,7	3 748	18,5	20 209	21
Saint-Calixte	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 939	32,1	4 107	67,9	6 046	10
Sainte-Julienne	693	7,0	4 301	43,2	1 037	10,4	643	6,5	3 279	32,9	9 953	14
Saint-Liguori	1 386	71,3	557	28,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 943	4
MRC Montcalm	9 875	19,2	12 512	24,3	9 160	17,8	8 172	15,9	11 694	22,7	51 413	72

Note : La somme des pourcentages peut ne pas totaliser 100 % en raison des arrondis.

Source : INSPQ, Fichier TableEquivalenceCompleteQuebec2016.xls, octobre 2018. Compilation réalisée par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPublique du CISSS de Lanaudière, octobre 2018.

Population des municipalités de la MRC de Montcalm dont les conditions sont plus défavorables selon la dimension, 2016 (N et %)



Source : INSPQ, Fichier TableEquivalenceCompleteQuebec2016.xls, octobre 2018. Compilation réalisée par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPublique du CISSS de Lanaudière, octobre 2018.

Des pourcentages ou des nombres?

La répartition de la population de la région, d'une MRC ou d'une municipalité en fonction du quintile de défavorisation offre une interprétation différente selon l'utilisation des pourcentages ou des nombres. Les pourcentages permettent de cibler les unités géographiques où la part de la population dont les conditions sont plus défavorables est élevée, soit Saint-Calixte (69 %), Saint-Lin—Laurentides (21 %) et Sainte-Julienne (21 %) dans le cas de la dimension matérielle.

L'utilisation des nombres offre une vision différente de la défavorisation.

Ainsi, Saint-Lin-Laurentides, malgré une faible proportion d'individus vivant dans des aires de diffusion avec des conditions matérielles plus défavorables (21 %), a un nombre de personnes dans cette situation (N = 4 314) plus élevé que celui de Saint-Calixte (N = 4 177), même si cette dernière présente une proportion nettement plus élevée (69 %).

Comparer l'indice de défavorisation dans le temps?

Les documents méthodologiques de l'INSPQ n'interdisent pas la comparaison des résultats obtenus avec les versions 2001, 2006, 2011 et 2016 de l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Il semblerait que les modifications apportées à certains indicateurs entre les recensements et l'ajout d'une nouvelle source de données, l'ENM 2011, n'affectent pas significativement la comparabilité de l'indice de défavorisation dans le temps. Cela pourrait toutefois être moins certain lorsque les territoires de référence sont plus petits. L'amplitude des variations chronologiques peut être grande lorsqu'un nombre plus restreint d'aires de diffusion est considéré.

Dans Lanaudière, la population s'est accrue de plus de 18 000 personnes entre 2011 et 2016, soit 3,9 %. Le nombre d'aires de diffusion est de 767. De ce nombre, 728 aires de diffusion ont été retenues pour la création de l'indice de défavorisation. Le nombre d'aires de diffusion employé peut changer dans le temps. Ces modifications peuvent rendre difficile l'interprétation des variations temporelles de l'indice de défavorisation. **Pour ces raisons, le Service de surveillance, recherche et évaluation recommande de ne pas comparer dans le temps les résultats de l'indice de défavorisation pour Lanaudière et ses six MRC.**

CONCLUSION

L'indice de défavorisation n'est pas parfait. Il est moins précis en milieu rural qu'en milieu urbain en raison, entre autres, de la moins grande homogénéité des populations des aires de diffusion. Son imprécision est plus grande pour les territoires locaux (régions sociosanitaires, MRC, etc.) que pour l'ensemble du Québec. Il ne tient pas compte de certains facteurs socioéconomiques tels que la proportion d'immigrants, d'autochtones, d'étudiants, d'aînés, etc. Ces facteurs font en sorte que certaines aires de diffusion pourraient être classées inadéquatement (Hamel et Gamache, 2015). C'est pourquoi il est toujours suggéré de combiner les valeurs de l'indice de défavorisation avec les connaissances du milieu acquises, notamment par les intervenants. Malgré ces limites, l'indice de défavorisation de 2016 demeure suffisamment représentatif de la réalité.

L'indice de défavorisation contribue à repérer les populations les plus vulnérables et à identifier les milieux de vie Lanaudois où elles se concentrent. Il constitue une mesure appropriée pour la surveillance des inégalités sociales de santé (ISS). Jumelé à des données d'enquêtes sur la santé, des banques de données démographiques (naissances, décès) ou des fichiers administratifs (morbidity hospitalière, utilisation de services), cet outil permet d'obtenir un portrait le plus complet possible des ISS. Cela devrait contribuer à mieux saisir la dynamique de la défavorisation et à expliquer le pourquoi du maintien ou de la persistance des écarts sociaux de santé qui y sont associés (INSPQ, 2013).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

GUILLEMETTE, André, Josée PAYETTE et Patrick BELLEHUMEUR. *Localiser la défavorisation. Mieux connaître son milieu. Indice de défavorisation matérielle et sociale de 2011. Territoire de référence – Région de Lanaudière*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2016, 32 pages.

GUILLEMETTE, André, Marie-Eve SIMONEAU et Josée PAYETTE. *Localiser la défavorisation – Mieux connaître son milieu. Territoire de référence région de Lanaudière 2006*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010, 28 p. et Atlas cartographique.

HAMEL, Denis, et Philippe GAMACHE. *Guide d'utilisation du programme d'assignation de l'indice québécois de défavorisation 2016*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, Bureau d'information et d'études en santé des populations, 25 septembre 2018, 5 p.

HAMEL, Denis, et Philippe GAMACHE. *Indice de défavorisation de 2011*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, Bureau d'information et d'études en santé des populations, 2015, 71 p. (présentation faite le 19 octobre 2015)

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). *Une stratégie et des indicateurs pour la surveillance des inégalités sociales de santé au Québec. Rapport de recherche*, Québec, INSPQ, Vice-présidence aux affaires scientifiques, 2013, 83 p.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec, *Maladies chroniques au Canada*, volume 21, numéro 3, 2000, p. 113-122.

LOCALISER LA DÉFAVORISATION

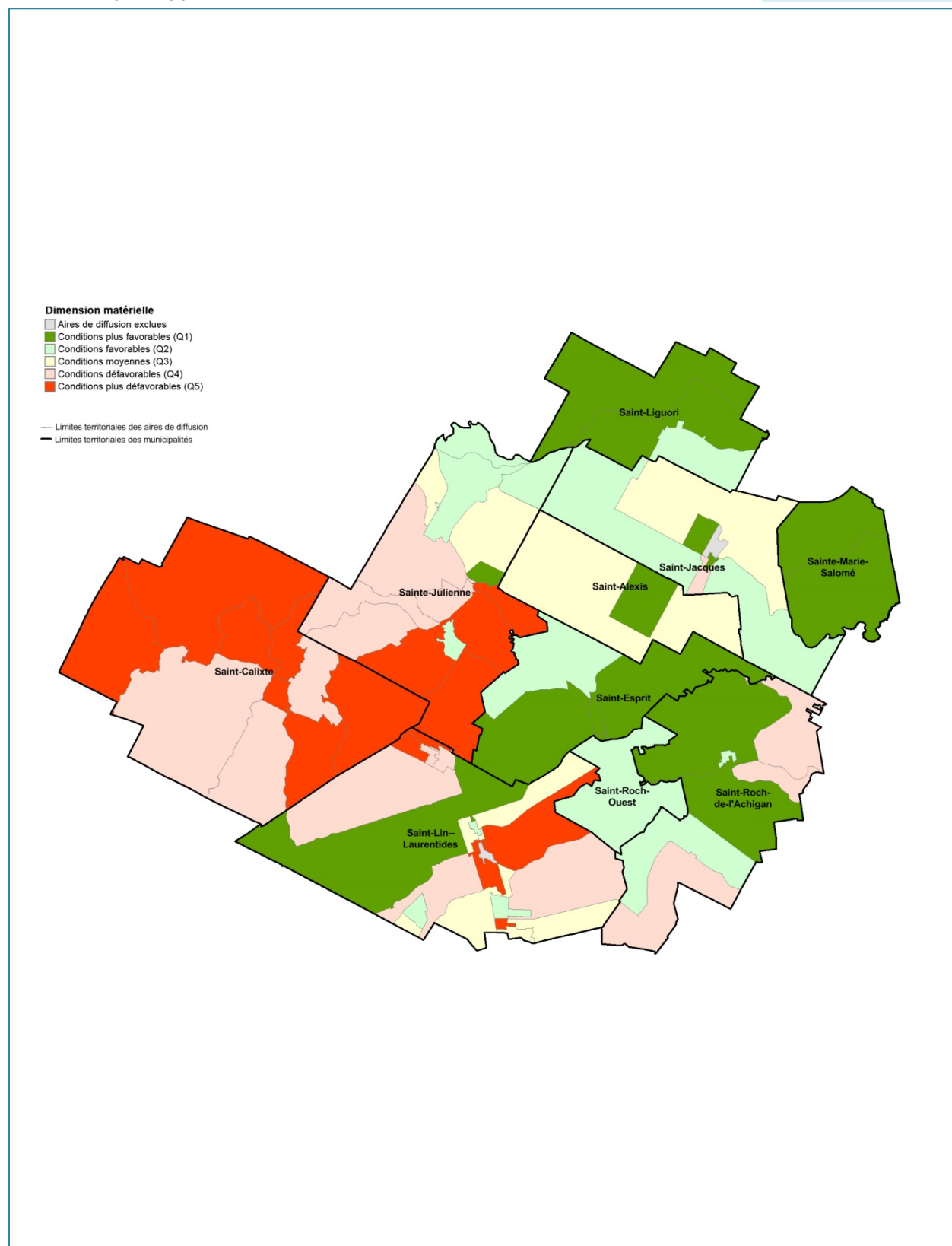
Ce document est complété par des cartes pour localiser la défavorisation dans la MRC de Montcalm. Elles illustrent la répartition des aires de diffusion et de la population selon le quintile de défavorisation et la dimension pour chacun de ces découpages géographiques :

- MRC de Montcalm
- Saint-Calixte
- Saint-Lin–Laurentides

INDICE DE DÉFAVORISATION 2016 DIMENSION MATÉRIELLE

Conditions par rapport au territoire de référence : MRC de Montcalm

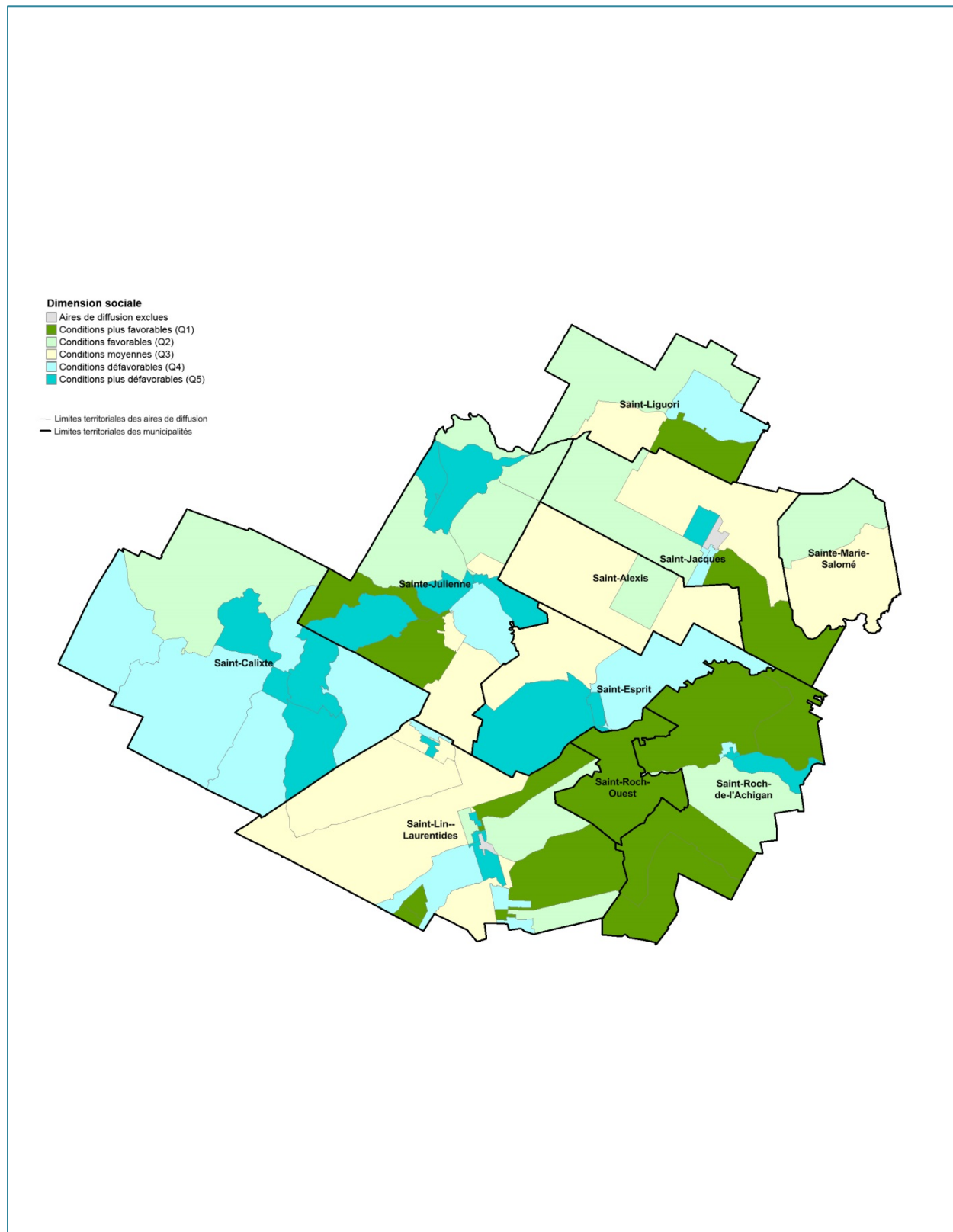
MRC DE MONTCALM



Source : INSPQ, Fichier TableEquivalenceCompleteQuebec2016.xls, octobre 2018. Compilation réalisée par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPublique du CISSS de Lanaudière, octobre 2018.

MRC DE MONTCALM

Conditions par rapport au territoire de référence : MRC de Montcalm

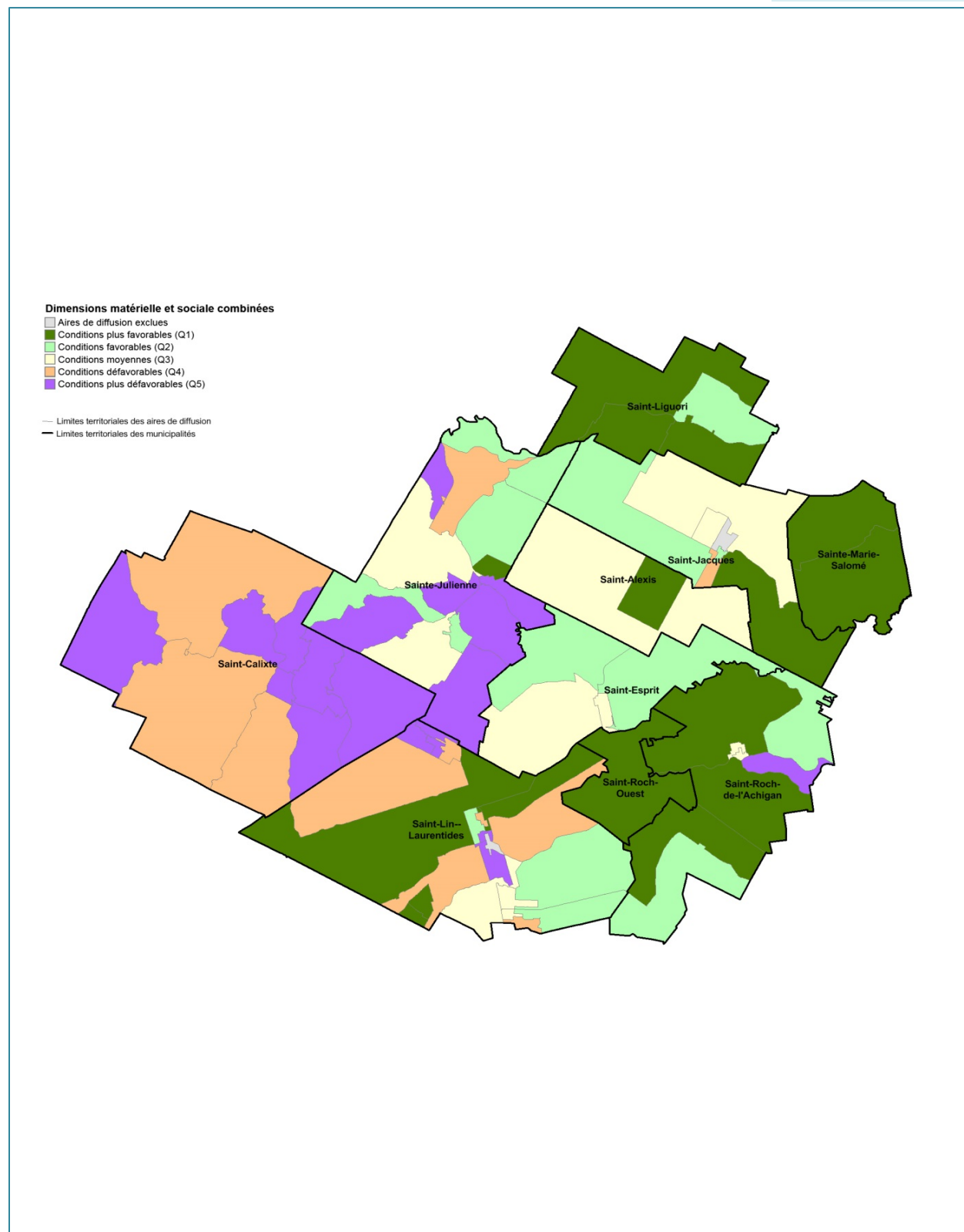


Source : INSPQ, Fichier TableEquivalenceCompleteQuebec2016.xls, octobre 2018. Compilation réalisée par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPublique du CISSS de Lanaudière, octobre 2018.

INDICE DE DÉFAVORISATION 2016 DIMENSIONS MATÉRIELLE ET SOCIALE COMBINÉES

Conditions par rapport au territoire de référence : MRC de Montcalm

MRC DE MONTCALM

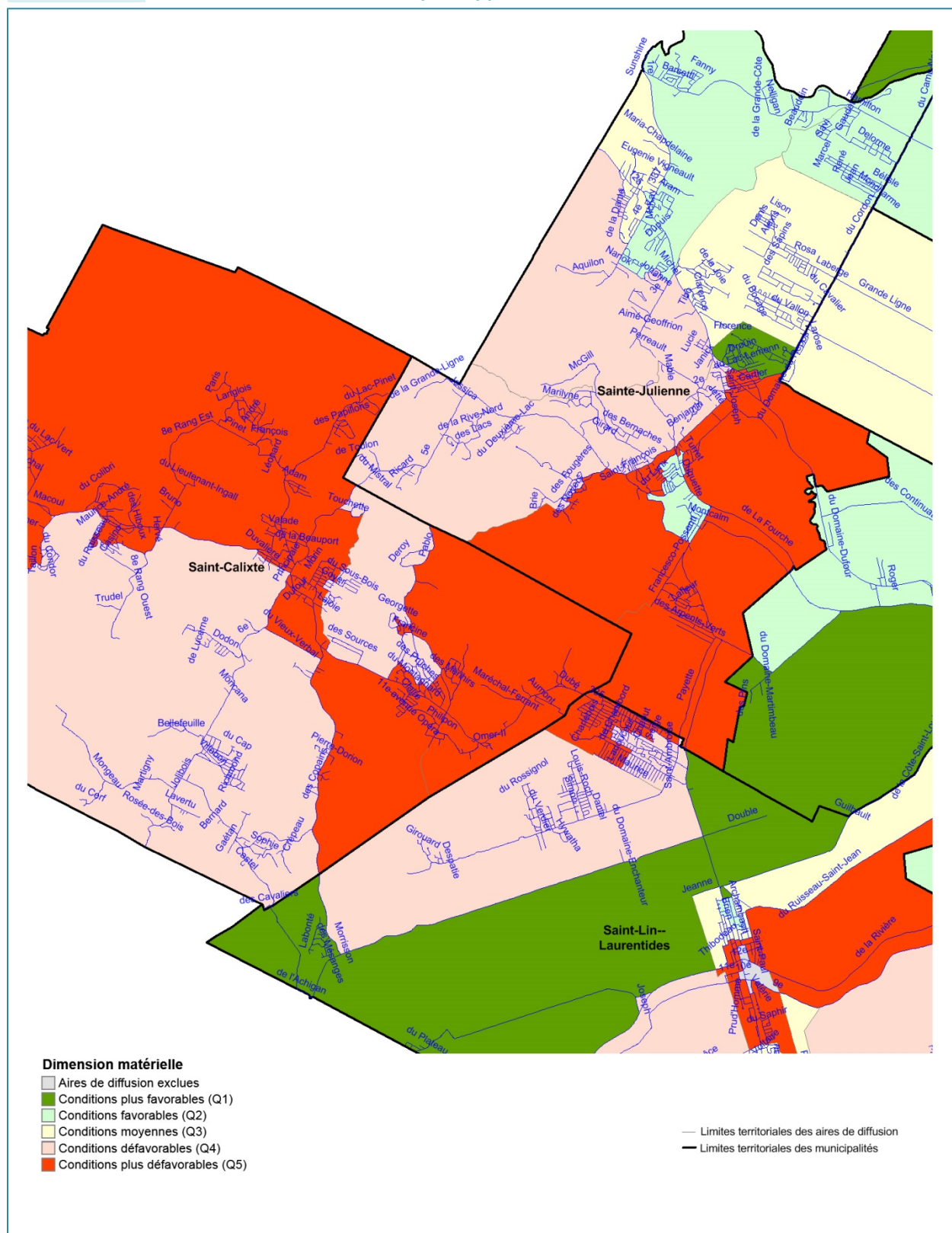


Source : INSPQ, Fichier TableEquivalenceCompleteQuebec2016.xls, octobre 2018. Compilation réalisée par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPublique du CISSS de Lanaudière, octobre 2018.

INDICE DE DÉFAVORISATION 2016 DIMENSION MATÉRIELLE

SAINT-CALIXTE

Conditions par rapport au territoire de référence : MRC de Montcalm

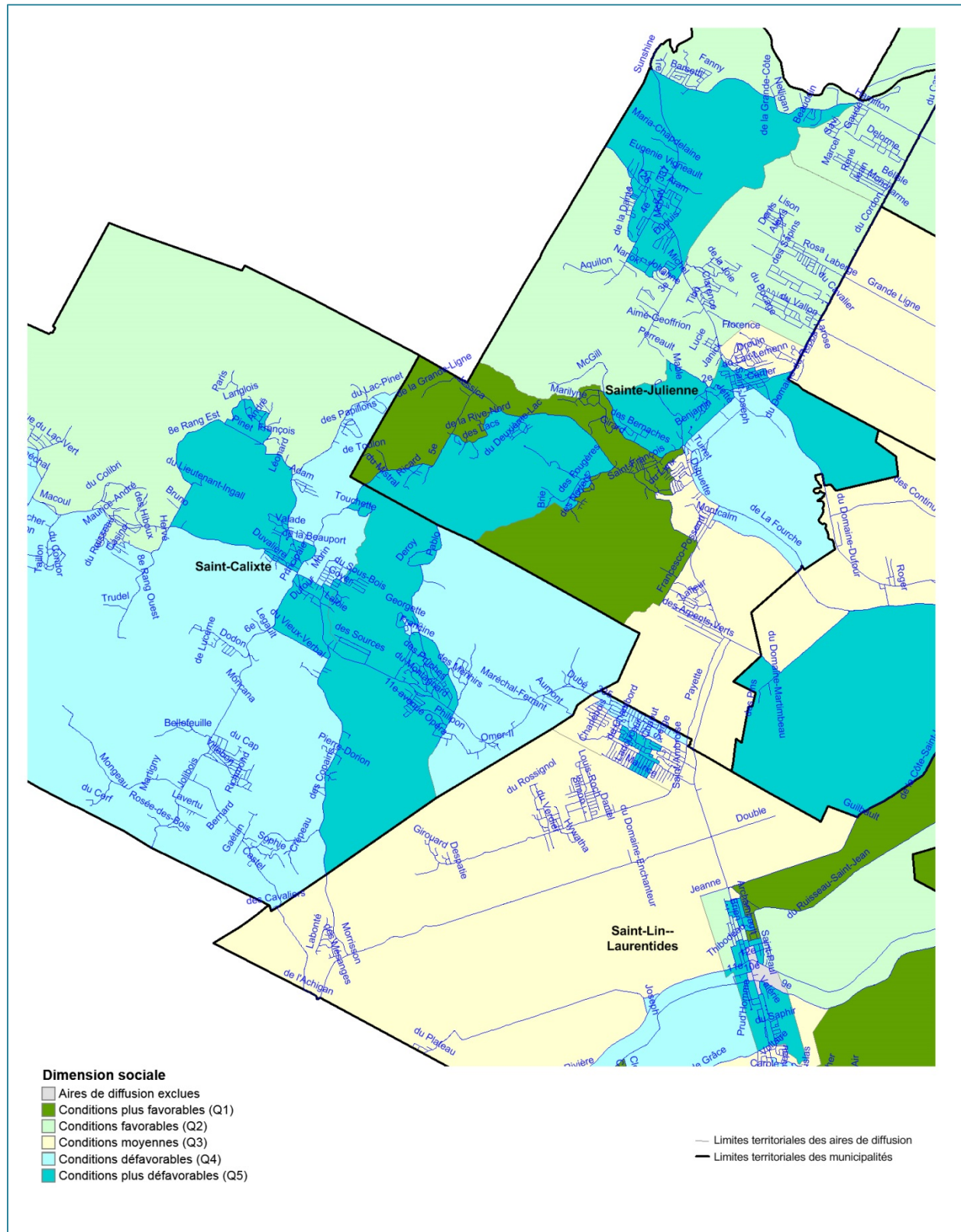


Source : INSPQ, Fichier TableEquivalenceCompleteQuebec2016.xls, octobre 2018. Compilation réalisée par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPublique du CISSS de Lanaudière, octobre 2018.

INDICE DE DÉFAVORISATION 2016 DIMENSION SOCIALE

Conditions par rapport au territoire de référence : MRC de Montcalm

SAINT-CALIXTE

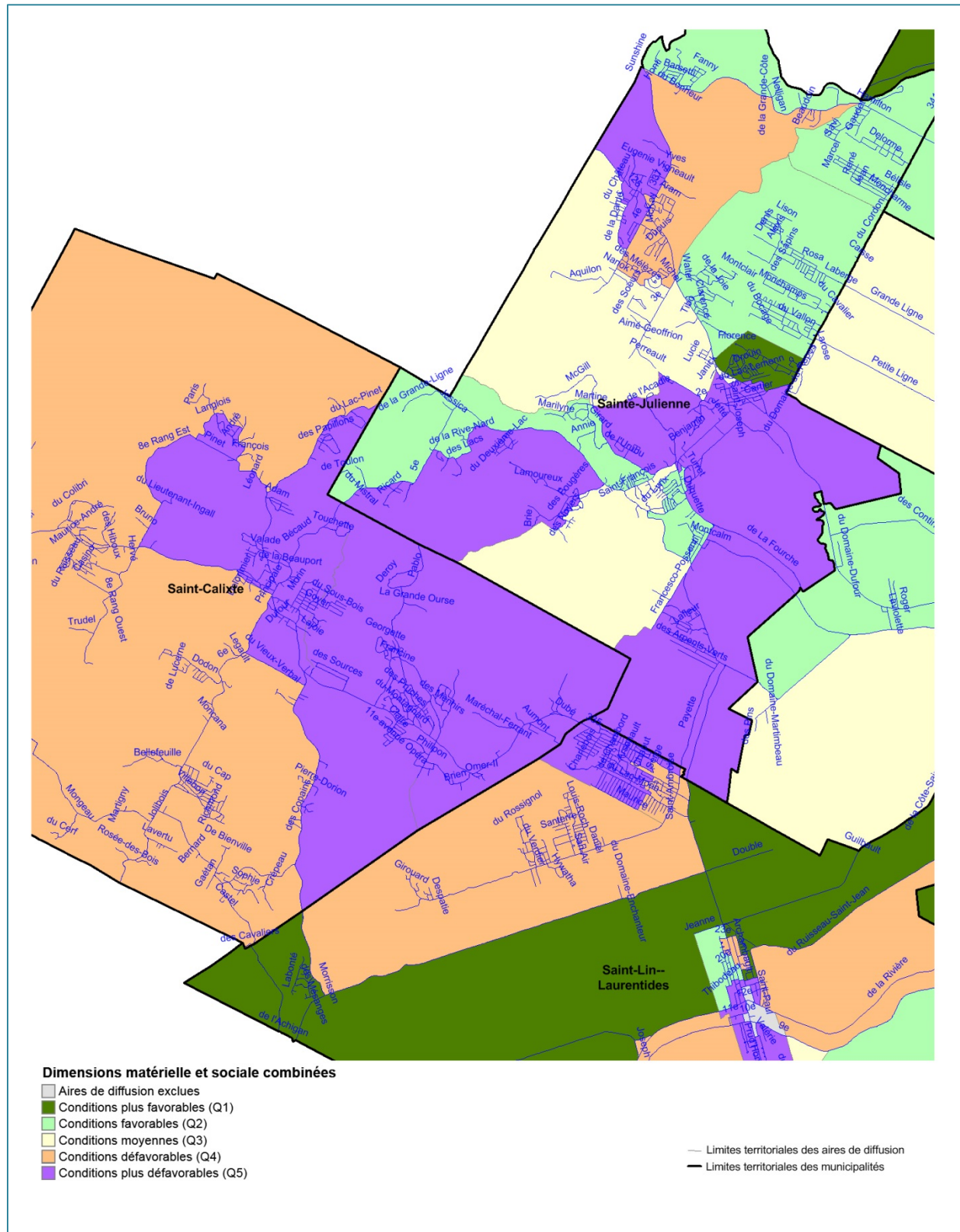


Source : INSPQ, Fichier TableEquivalenceCompleteQuebec2016.xls, octobre 2018. Compilation réalisée par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPublique du CISSS de Lanaudière, octobre 2018.

INDICE DE DÉFAVORISATION 2016 DIMENSIONS MATÉRIELLE ET SOCIALE COMBINÉES

SAINT-CALIXTE

Conditions par rapport au territoire de référence : MRC de Montcalm

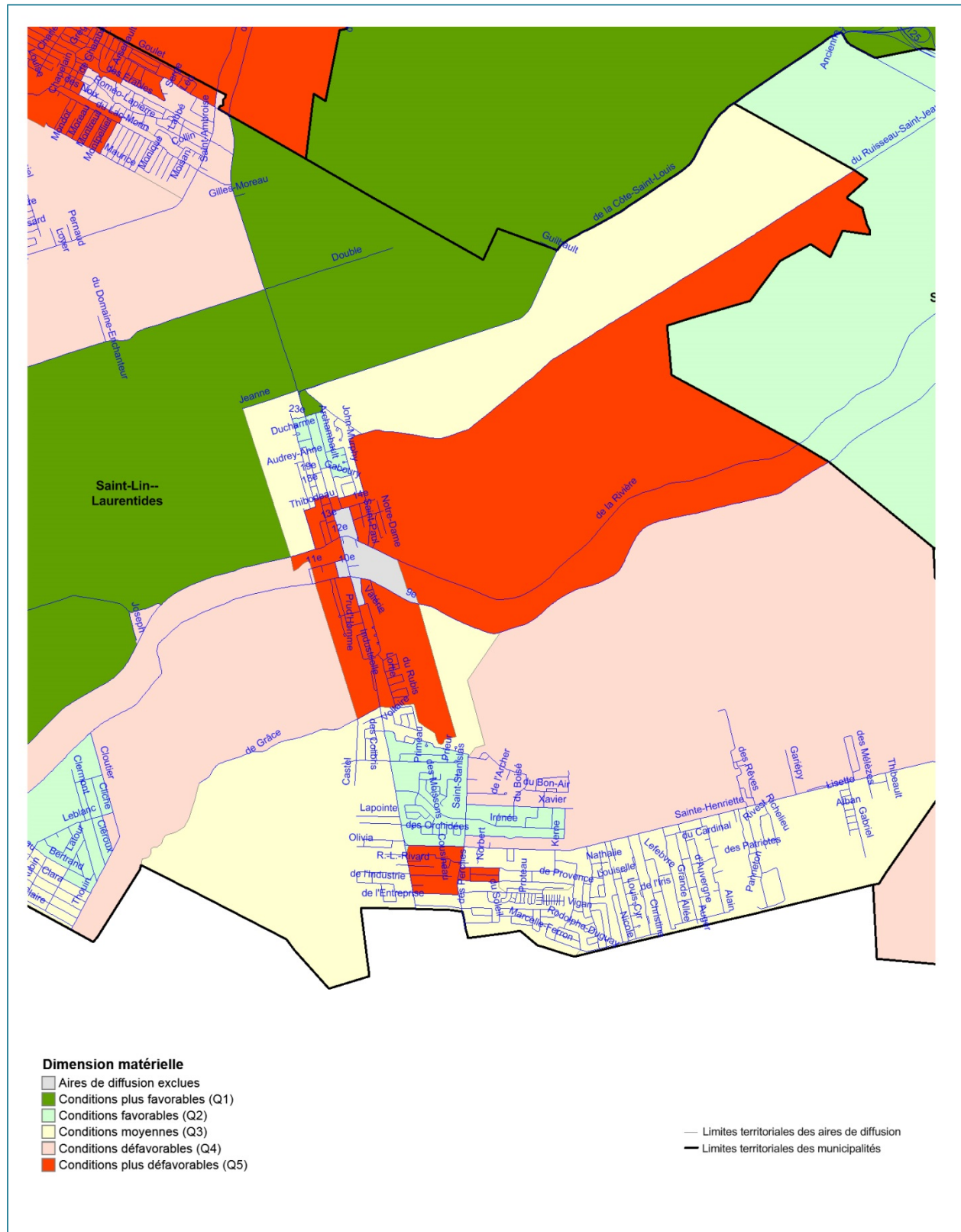


Source : INSPQ, Fichier TableEquivalenceCompleteQuebec2016.xls, octobre 2018. Compilation réalisée par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPublique du CISSS de Lanaudière, octobre 2018.

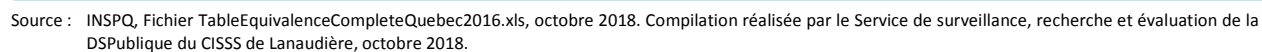
INDICE DE DÉFAVORISATION 2016 DIMENSION MATÉRIELLE

Conditions par rapport au territoire de référence : MRC de Montcalm

SAINT-LIN-LAURENTIDES



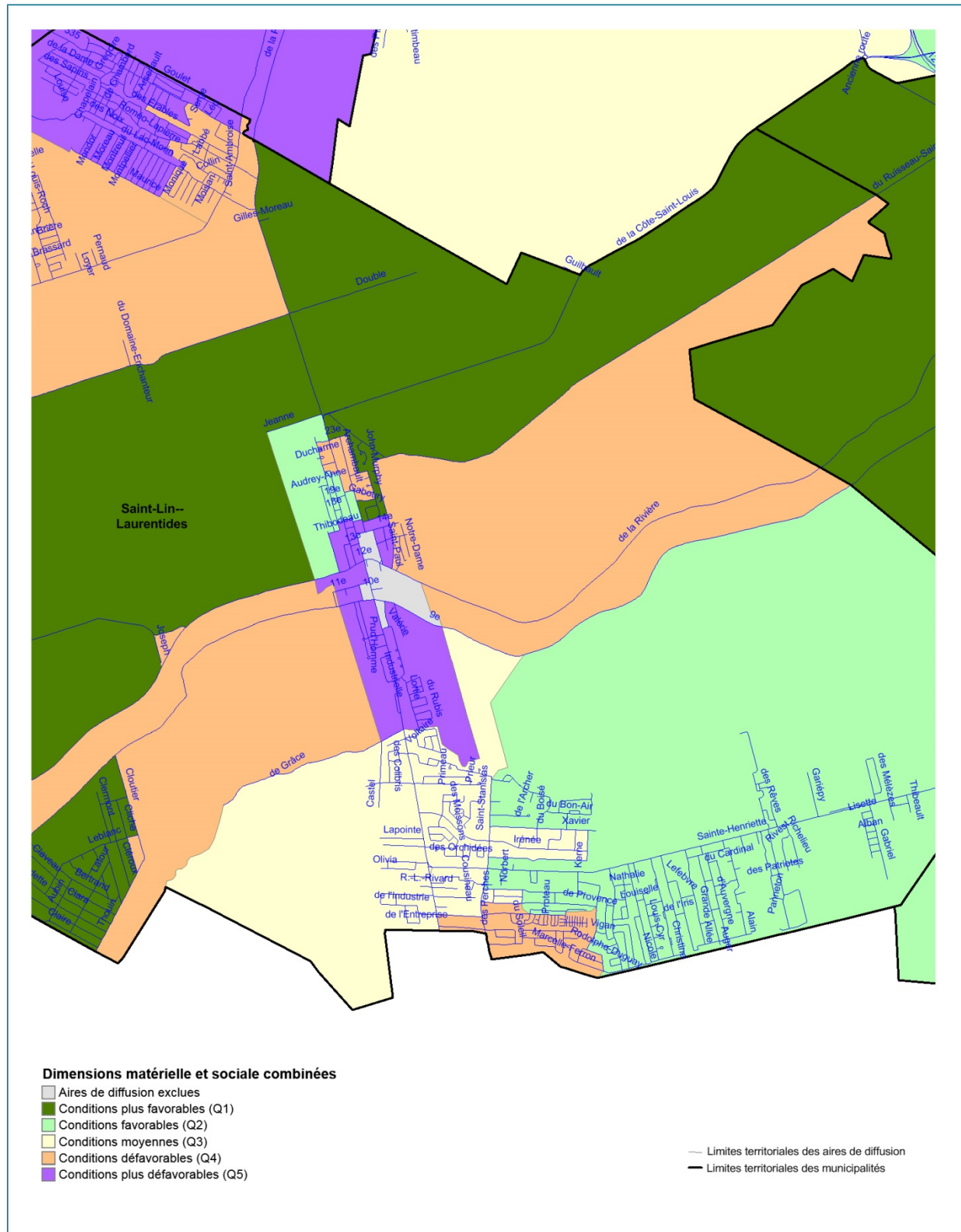
Source : INSPQ, Fichier TableEquivalenceCompleteQuebec2016.xls, octobre 2018. Compilation réalisée par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPublique du CISSS de Lanaudière, octobre 2018.



INDICE DE DÉFAVORISATION 2016 DIMENSIONS MATÉRIELLE ET SOCIALE COMBINÉES

Conditions par rapport au territoire de référence : MRC de Montcalm

SAINT-LIN-LAURENTIDES



Source : INSPQ, Fichier TableEquivalenceCompleteQuebec2016.xls, octobre 2018. Compilation réalisée par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPublique du CISSS de Lanaudière, octobre 2018.

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière*

Québec

